

## MONT-DE-MARSAN : VILLE DE RELIGIONS

**MONT-DE-MARSAN, VILLE NOUVELLE SITUÉE SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE, A RAPIDEMENT UNE INTENSE VIE RELIGIEUSE.**

### ■ UNE PAROISSE DU DIOCÈSE D'AIRE<sup>1</sup>

Dès sa construction, Mont-de-Marsan fut très liée à l'abbaye de Saint-Sever car ce castelnau était implanté sur des terres qui dépendaient de l'abbaye. Aussi Pierre de Lobanner accorda à l'abbaye le droit d'ériger une église et un prieuré<sup>2</sup> bénédictin<sup>3</sup> dans la capitale de la vicomté. La première église montoise dépendit donc de l'abbaye de Saint-Sever. En même temps, sur le plan spirituel, la ville aux trois rivières dépendait du diocèse d'Aire et de son évêque. En 1305, l'évêque d'Aire, avec le consentement de l'abbé de Saint-Sever, prononça l'union des églises de Saint-Genès-des-Vallées et de Saint-Pierre au prieuré de Mont-de-Marsan.

Dans la société du Moyen Âge, l'Église jouait un rôle très important en fixant les obligations religieuses du chrétien alors que les cérémonies religieuses marquaient les grands moments de la vie, de la naissance à la mort. Toutes les fêtes étaient religieuses et chaque jour portait le nom d'un saint. Les cloches des églises rythmaient le temps de la journée. L'Église utilisait ses richesses pour l'assistance aux pauvres et aux malades. Elle s'occupait également de l'enseignement. A l'image des autres chrétiens, au Moyen Âge, la vie des Montois était régie par la religion.

#### *Ils ont dit*

Lou dimenche qu'és enta  
Mees e Bespres

Le dimanche est pour la  
Messe et les Vêpres

Chargée de lutter contre les hérésies, l'Inquisition naquit au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle. Elle fut une juridiction d'exception, établie pour représenter l'autorité judiciaire du pape sur une région

<sup>1</sup> Actuelle ville d'Aire-sur-l'Adour.

<sup>2</sup> Le prieuré est généralement un établissement religieux dépendant d'une abbaye plus importante, il est occupé par des moines de cette abbaye mère qui en gèrent le temporel sur place et envoient les bénéfices à leur abbaye.

<sup>3</sup> L'Ordre de saint Benoît, plus connu sous le nom d'Ordre bénédictin, a été fondé en 529 par Saint-Benoît-de-Nursie. Ses membres prononcent les vœux solennels qui les lient pour leur existence au monastère choisi et qui leur imposent la Règle.

donnée, quand le fonctionnement normal des tribunaux ecclésiastiques s'avérait inadapté. Mont-de-Marsan, faisant partie du diocèse d'Aire, c'était donc l'évêque d'Aire qui était chargé de lutter contre l'hérésie aidé par un envoyé du pape : l'inquisiteur de la foi.

Contrairement à la très répressive inquisition espagnole, l'inquisition française était plus modérée dans ses châtements. Malgré tout, la peine de mort fut quelquefois prononcée. Par exemple en 1550, dans le diocèse d'Aire, l'ancien prêtre Pierre Dandejoux fut jugé pour crime d'hérésie par Jacques de Saint-Julien (évêque d'Aire) aidé de ses assistants et de frère Sperit Routier (inquisiteur de la foi). Il fut condamné par cette cour à « être étranglé puis brûlé et son corps mis en cendre sur la place publique de Mont-de-Marsan<sup>4</sup> ».

**Ils ont dit**  
 "Et ordonne lad. Court que en la teste desd. Dandejoux sera mis ung escripteau auquel sera escript en grosse lecture ce mot :

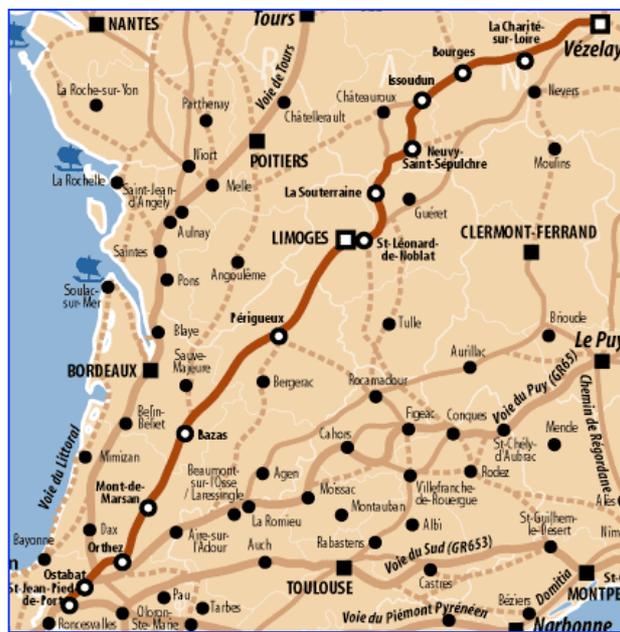
Mont-de-Marsan accueillit une confrérie de prébendiers et de chapelains du Martyrologe Sainte-Catherine. Chargés d'étudier vie et souffrances des martyrs, leur présence est attestée dès 1465.

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle fut celui des Lumières, dont la philosophie voulait se démarquer de l'obscurantisme passé : « la religion naturelle s'oppose au dogme traditionnel ». L'idée de chercher la vérité à travers le libre exercice de la raison éclairée par le débat, portée par la noble ambition de former des hommes « libres et de bonnes mœurs », devint le programme de la Franc-maçonnerie<sup>5</sup>. Ce programme sortit des loges anglaises, largement en symbiose avec l'Église d'Angleterre, et passa en France, dans une élite intellectuelle (avocat, médecin, bourgeois, négociant voire des membres du clergé) qui commençait à être déchristianisée. C'est ainsi que très vite, au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les grandes villes du sud-ouest eurent leur loge maçonnique, dont Mont-de-Marsan.

### ■ SUR LA VOIE DE VÉZELAY

Au Moyen Âge, Mont-de-Marsan dut son essor à sa situation géographique qui favorisa son commerce et en fit un point de passage pour de nombreux pèlerins. Mont-de-Marsan fut ainsi une ville-étape sur la route historique qui partait de Vézelay vers Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>6</sup>.

Les pèlerins entraient dans la ville en franchissant le pont de la « May de Diu<sup>7</sup> ». Ils avaient alors le choix entre se diriger



<sup>4</sup> Archives Historiques du département de la Gironde, Tome 44, 1909. Selon cette source ce document se trouvait aux Archives de la Gironde : B. 31.

<sup>5</sup> La Franc-maçonnerie se décrit comme un Ordre initiatique qui prodigue un enseignement ésotérique, adogmatique et progressif à l'aide de symboles et de rituels. Elle encourage ses membres à œuvrer pour le progrès de l'Humanité.

<sup>6</sup> Via Lemovicensis ou voie Limousine.

<sup>7</sup> Les restes d'une pile sont encore visibles au niveau du parc Jean-Rameau. Cf partie « Mont-de-Marsan ville aux trois rivières ».

vers la chapelle du prieuré bénédictin (dépendant de l'abbaye de Saint-Sever, sur l'emplacement actuel de l'église de la Madeleine) ou trouver refuge dans les hôpitaux. Le plus souvent, la masse de pèlerins trouvaient de quoi se loger et se soigner dans l'Hôpital Saint-Jacques-du-Bourg<sup>8</sup> situé à l'extérieur des remparts près de la porte de Roquefort. Les hôpitaux chrétiens furent les précurseurs des soins universels (mais pour les catholiques seulement) et gratuits pour les pauvres. Les fondateurs d'hôpitaux ne concevaient pas d'établissements sans prêtres, sans secours religieux. Comme à Mont-de-Marsan, les hôpitaux étaient généralement situés sur les itinéraires des pèlerins, le plus souvent à l'entrée des ponts franchissant les fleuves.

Les hôpitaux médiévaux étaient des fondations. L'administration était nommée par le fondateur. Chaque hôpital ainsi créé possédait un patrimoine indépendant (il pouvait acquérir, aliéner), il était autonome, possédait sa propre personnalité juridique, était sous le contrôle de l'évêque seul. Il en était de même à Mont-de-Marsan ou, en 1266 le commandeur de l'hôpital était Arnaud de la Gleisie. Ce dernier se réserva pendant sa vie la jouissance de la dîme de Saint-Avit. Celle-ci revint à l'hôpital à la mort du commandeur<sup>9</sup>.

D'autres hôpitaux sont mentionnés au Moyen Âge puis à l'époque Moderne à Mont-de-Marsan :

- l'hôpital Saint-Jean-du-Bourg-de-la-Fontaine (situé rue de la porte d'Aire<sup>10</sup>)
- l'hôpital Dieu de la porte Campet
- l'hôpital du Bout-du-Pont-de-Pierre<sup>11</sup>

Ces hôpitaux restèrent très longtemps et très souvent administrés par des religieux pour finir par disparaître après la fondation en 1702 de l'hôpital de la ville, le futur hôpital Lesbazeilles<sup>12</sup>.

Pour repartir de la capitale de la vicomté de Marsan, les pèlerins remontaient l'actuelle rue Léon-Gambetta vers la place Jean-Jaurès, quittaient la ville par la porte de Saint-Sever<sup>13</sup> et rejoignaient l'Abbaye de Saint-Sever en passant par Saint-Pierre-du-Mont et Benquet.

Mont-de-Marsan fut aussi un lieu de pèlerinage local. Lors du jubilé de 1703, 1500 pèlerins de Doazit et de Serreslous, hommes en tête, partirent à pied pour Mont-de-Marsan, où ils devaient faire les quatre visites imposées : à la Madeleine, à la chapelle de l'Hôpital, et aux deux couvents, des Cordeliers et des Barnabites<sup>14</sup>.

#### ***Ils ont dit***

"Nous continuâmes  
le voyage  
Vers les agraux,  
Et sentîmes notre  
courage  
Chasser nos maux ;  
Roquefort vîmes en  
passant,  
Petite vile,  
Et fûmes à Mont-de-  
Marsan,  
Où nous eûmes  
asile.

Les Barnabites nous  
donnèrent  
la charité ;  
Ces pères nous  
encouragèrent  
Avec bonté,  
Nous suivîmes notre

<sup>8</sup> C'est dans cet hôpital que par la suite sera installé le couvent des Clarisses.

<sup>9</sup> *Archives Historiques du département de la Gironde*, Tome 45, 1910. Selon cette source ce document se trouvait aux Archives des Landes : H 169, 8.

<sup>10</sup> Actuelle rue Augustin-Lesbazeilles, à l'emplacement des Nouvelles Galeries.

<sup>11</sup> Vendu en 1702. Actuel café « La Régence ».

<sup>12</sup> Les actes d'acquisition du terrain datent de 1702. La création avait été décidée par lettre patente datée de 1696. La bénédiction de la chapelle a lieu en 1703. Jusqu'à la Révolution l'hôpital fut administré par une commission, présidée par l'évêque d'Aire, comprenant des laïcs mais aussi le curé de la ville.

<sup>13</sup> Détruite en 1777.

<sup>14</sup> Récit de l'archiprêtre Saint-Guiron (archives municipales de Doazit, cahier n°91). Source tirée de *Essai de Reconstitution de l'Histoire Locale*

## ■ LES FRANCISCAINS : CORDELIERS, CLARISSSES ET CAPUCINS

Les Franciscains sont des religieux de l'Ordre des frères mineurs de Saint-François.

Le fondement même de l'esprit franciscain est : plaire au Christ et lui ressembler. Le Franciscain est d'abord celui qui regarde et écoute le Seigneur Jésus, qui se conforme à sa vie et à sa parole. Les trois grands axes de pensées de la communauté franciscaine sont les suivants :

- devoir de missionnaire par une vie itinérante (sur le modèle de la vie des disciples envoyés en mission par le Christ)
- fraternité (le groupe des frères rejette toute domination et toute préséance dans les relations entre eux et avec les autres)
- pauvreté (les frères refusent les bénéfices ecclésiastiques. Ils vivent de leur travail chez les gens de la région où ils passent, ou de l'aumône. Cependant ils sont tenus de refuser tout argent)

Cet ordre a donné naissance à une foule de communautés, d'hommes comme de femmes.

Les Franciscains établis en France prirent le nom de *Cordeliers*. Ils tiraient ce nom de leur tenue : un froc gris de laine, avec une ceinture de corde et un capuchon court et arrondi.

Un couvent des Cordeliers fut fondé dans le bourg de Mont-de-Marsan<sup>15</sup> vers 1260. Il n'existe cependant pas de documents de ce couvent antérieurs au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Pour vivre les Franciscains de Mont-de-Marsan pouvaient compter sur la générosité des habitants de la vicomté. Ainsi, un acte de 1465 nous apprend que Berthomive de Carrère légua aux Frères Mineurs montois 5 sous « Jacques » de cens annuel sur la terre de Farbaus, dans le territoire de Marsac, dépendant de Meilhan<sup>16</sup>. Les seigneurs, comme Gaston Fébus ou Gaston IV, contribuèrent eux aussi à financer les Cordeliers par des aumônes.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle le couvent des Cordeliers fut aussi un lieu d'inhumation pour de nombreux Montois. En 1794, la Terreur les obligea à se disperser.

Conquise par l'idéal de pauvreté prêché par François d'Assise, Claire d'Assise fonda l'Ordre des Pauvres Dames sur le modèle de l'Ordre des frères mineurs. Il s'agit donc du deuxième ordre franciscain à être créé.

Installé depuis 1256 à Beyries, le couvent de Sainte-Claire ou des Clarisses fut transféré à Mont-de-Marsan en 1275 à la suite d'un procès-verbal de l'évêque d'Aire, Pierre de Betous. Le premier couvent des Clarisses se situait à l'est de la ville, à l'extérieur des fortifications<sup>17</sup> sur l'Hôpital Saint-Jacques. En 1577, il fut saccagé par les troupes d'Henri IV lors des guerres de religion. Il fut détruit entre 1585 et 1588.



---

*Religieuse d'après les documents officiels*, par L'Abbé Raphaël Lamaignère de Doazit, Curé de Saint-Aubin, 1941.

<sup>15</sup> Entre les actuelles rues Frédéric-Bastiat et des Cordeliers.

<sup>16</sup> *Archives Historiques du département de la Gironde*, Tome 45, 1910. Selon cette source ce document se trouvait aux Archives des Landes : G. 32, 1.

<sup>17</sup> Ancienne maison Nihous, 4 rue Victor-Hugo, en face du square des Anciens Combattants. Actuelle place de la Douze.

Les Clarisses achetèrent alors une maison à Martin de Mesmes à l'intérieur de la ville en attendant la construction d'un nouveau couvent<sup>18</sup> qui fut terminé en 1691. Par la suite, elles s'agrandirent et achetèrent deux maisons au Bourg-Neuf. Lors de la Révolution, elles furent dispersées.

A l'image de leurs homologues masculins, les Clarisses vivaient de la générosité du peuple et des seigneurs. Ainsi en 1329 Gaston de Foix ordonna au péager de Mont-de-Marsan de payer annuellement 200 sous de Morlaas à l'Ordre des Pauvres Dames<sup>19</sup> alors qu'en 1332 B. de Nadeylhac fit un don de 50 livres bordelaises aux sœurs mineures montoises<sup>20</sup>. En plus de cette générosité les sœurs percevaient des « droits » sur une vingtaine de paroisses. La rapidité de la reconstruction de leur couvent montre que ces sœurs possédaient malgré tout de nombreux revenus.

Grand tableau, qui provient de l'ancien couvent Sainte-Claire de Mont-de-Marsan, représente une Descente de Croix : le groupe central est encadré par la Vierge et saint Jean, et par Joseph d'Arimathie et saint François d'Assise, devant lesquels deux femmes sont agenouillées : l'une est Marie-Madeleine portant un vase

Les Frères mineurs capucins formaient un ordre religieux de la famille franciscaine, approuvé comme véritable Ordre de Saint-François en 1517 par le pape Léon X. Ils furent ainsi nommés en raison du capuchon dont ils couvraient leur tête. Les Capucins portaient une robe d'étoffe brune, un manteau, un capuchon pointu, une longue barbe, et marchaient les pieds nus. Ils faisaient vœu de pauvreté et vivaient d'aumônes.

En 1677, Mont-de-Marsan repoussa la demande de construction d'un couvent de Capucins arguant que la ville possédait déjà d'autres couvents : d'une part ceux des Cordeliers et des Barnabites pour les hommes ; d'autre part ceux de Sainte-Claire et Sainte-Ursule pour les femmes<sup>21</sup>.

L'abbé Malet, qui fut curé de Mont-de-Marsan entre 1845 et 1883, appela quelques Capucins pour lesquels il fit construire à ses frais un couvent situé rue de la Croix-Blanche.

Expulsés en 1882, ces moines revinrent dans le couvent après la guerre 1914-1918.

## ■ LES LIEUX DE CULTE MONTOIS

Un lieu de culte consiste en un bâtiment consacré à la prière.

L'église est le principal édifice religieux de la paroisse dans la religion catholique. Les autres édifices catholiques sont généralement qualifiés de chapelles. Chez les catholiques, la messe est dite par le prêtre.

Le temple est le lieu de culte de la religion protestante. Chez les protestants, le culte est célébré par le pasteur.

### Église de Saint-Médard-de-Beausse

Sa construction à chevet plat remonte à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle. Ravagée une première fois au XVI<sup>ème</sup> siècle, incendiée par les protestants en 1569, elle fut restaurée au XVII<sup>ème</sup> siècle.



<sup>18</sup> L'emplacement du couvent des Clarisses est aujourd'hui occupé par la Préfecture.

<sup>19</sup> *Archives Historiques du département de la Gironde*, Tome 4, page 100. Cette source ce document se trouvait aux Archives des Landes.

<sup>20</sup> *Archives Historiques du département de la Gironde*, Tome 4, page 100. Cette source ce document se trouvait aux Archives des Landes.

<sup>21</sup> Registres de l'Hôtel de Ville in *Document Historique sur Mont-de-Marsan* de F. Dulamon.

Le bâtiment voûté à gauche devait servir de salle d'accueil.

A l'entrée du porche, un Saint-Antoine barbu est accompagné de son cochon (XVIII<sup>ème</sup> siècle).

La très belle porte d'entrée dans la nef date du Grand siècle. Au-dessus de l'entrée dans la nef, le panneau de bois polychrome (Saint-Jean-Baptiste) remonte au XVII<sup>ème</sup> siècle.



### Église Sainte-Marie-Madeleine<sup>22</sup>

Il ne subsiste rien de l'église gothique du XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>23</sup>.

Le 12 avril 1821 les voûtes de l'église s'effondrèrent. Sa reconstruction fut l'œuvre, entre 1825

et 1829<sup>24</sup>, de l'architecte Arthaud, successeur de Panay<sup>25</sup>. Cette

reconstruction dut prendre en compte le bâti existant et s'y adapter. Ainsi l'entrée fut orientée au nord alors qu'une orientation est était généralement privilégiée.

Si le péristyle s'inspire de celui de la Rotonde de la Vignotte, la façade, elle, rappelle fortement celle d'un temple grec. Les frères Mazetti ciselèrent le maître-autel. Les orgues et les stalles<sup>26</sup> proviennent de l'ancienne abbaye Saint-Jean-de-la-Castelle.



### Chapelle du Bon Pasteur de l'Hôpital Lesbazeilles

A la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, une première chapelle fut construite à la demande de Monseigneur Fleuriau d'Armenonville, évêque d'Aire. Elle fut désaffectée pendant la Révolution.

La chapelle actuelle fut construite après une ordonnance de 1816 et bénite en 1820.

### Ancienne chapelle romane<sup>27</sup>

C'est le nom donné à une maison datée du XIV<sup>ème</sup> siècle et qui est décorée par une rosace. Bien que sa fonction religieuse n'ait jamais été prouvée<sup>28</sup>, elle est considérée comme une ancienne chapelle romane dont l'origine remonterait au XII<sup>ème</sup> siècle. Les Clarisses, qui avec l'ordre religieux des Cordeliers s'installèrent dans la ville au Moyen Âge, seraient à l'origine de l'édification de ce lieu saint.

### Chapelle du lycée Victor-Duruy

Inaugurée en 1866 en même temps que le lycée impérial, son utilisation était réservée aux élèves et aux professeurs du lycée.



<sup>22</sup> Inscrite aux Monuments Historiques par arrêté du 29 octobre 1942.

<sup>23</sup> Un pan de mur avec une ouverture ogivale près de l'entrée et deux autres pans de mur longtemps conservés. Ils furent détruits au moment de la reconstruction de la maison Gouyou lors de l'extension du Conseil général.

<sup>24</sup> En 1829, l'église fut bénite à la Toussaint par Monseigneur d'Aire.

<sup>25</sup> Cf partie « Mont-de-Marsan ville préfecture ».

<sup>26</sup> Stalles : sièges en bois qui se trouvent des deux côtés de la nef de l'église et qui sont réservés aux membres du clergé.

<sup>27</sup> Située Place Pujolin. Façade sur la place inscrite aux Monuments Historiques par arrêté du 22 juillet 1942.

<sup>28</sup> Pierre Garrigou Grandchamp, médiéviste spécialiste de l'habitat civil, pense que cet édifice serait plutôt une maison civile car on trouve un évier dans l'escalier à vis.

### Église Saint-Pierre

Les moines de l'abbaye de Saint-Sever édifièrent la première église de Saint-Pierre-du-Mont à l'époque romane (XI<sup>ème</sup> siècle). Il n'en subsiste plus aujourd'hui que le chevet. Une large tour carrée à ouverture en plein cintre coiffe le chœur. Le décor en stuc sculpté de ce dernier serait l'œuvre des frères Mazetti, tout comme le maître-autel en marbre. Il faut aussi signaler la statue de « Saint-Louis ». C'est dans cette église que les maires de Mont-de-Marsan venaient prêter serment.



### Église Saint-Jean-d'Août

Elle fut bâtie en 1866 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle appelée « La Caperotte ».

### Le Temple

Le lieu de culte des protestants montois au XVI<sup>ème</sup> siècle se trouvait dans le Château Vieux<sup>29</sup>. En 1856 le pasteur Cabos, président du Consistoire de Nérac, fut chargé de faire une enquête à Mont-de-Marsan. Il en résulta qu'au vu du nombre de pratiquants, un lieu de culte devait être trouvé dans la ville. Le 26 mars 1856, un bail fut signé pour la location d'un magasin rue Pujolin qui devait servir de lieu de rassemblement pour les protestants montois. La municipalité donna son accord pour cette location le 18 avril de la même année.

Pour développer l'église protestante montoise, le pasteur d'Orthez, Cambon, souhaita trouver un lieu fixe. En 1868, il acheta pour 8000 francs un terrain situé place du Commerce<sup>30</sup> où un magasin avait été détruit par un incendie. Le temple fut construit notamment grâce à l'appui financier des églises de Hollande et d'Ecosse, de dons privés et, en 1877, d'une subvention de 8.000 francs du Ministre de la justice et des cultes. L'inauguration du Temple eut lieu le 17 mars 1870.

Le pasteur Louis Jourdan fut le premier pasteur officiel de Mont-de-Marsan, en 1892.

Suite aux conséquences de la loi de 1905, la propriété du Temple revint à la Société Centrale d'Évangélisation (Église Réformée de France) avec attribution du 6 décembre 1906 par le Consistoire d'Orthez.

## ■ LES GUERRES DE RELIGION

Favorisées par le climat de liberté intellectuelle de la Renaissance, les idées du protestantisme pénétrèrent en France. Dès 1535, le Montois Bernard de Gourgue fut connu pour exprimer et propager autour de lui des idées de Réformation religieuse<sup>31</sup>. En 1578<sup>32</sup>, on peut considérer qu'un tiers des Montois était partisan des idées de Calvin.

Pendant plus de trois décennies, de 1561 à 1598, la France souffrit des guerres entre la majorité catholique, fidèle au pape et à la dynastie des Valois, et la minorité protestante (dite aussi « réformée »<sup>33</sup>).

<sup>29</sup> Cf partie « *Mont-de-Marsan de la ville place-forte à la ville-garnison* ».

<sup>30</sup> Actuelle place Joseph-Pancaut.

<sup>31</sup> Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français, Paris, 1912.

<sup>32</sup> Un règlement d'Henri de Navarre prévoyait à cette date l'élection des 30 conseillers de la ville. Cette élection devait être représentative de la situation religieuse montoise : 20 conseillers catholiques et 10 protestants.

<sup>33</sup> Protestants de confession calviniste.

Dès le début de ces querelles religieuses, Mont-de-Marsan (possession de Jeanne d'Albret puis de son fils Henri de Navarre) se trouva totalement engagée dans des conflits armés opposant catholiques et réformés en Gascogne. La ville, place forte très disputée, passa d'abord aux mains des réformés en 1561. Elle fut ensuite reprise en 1569 par Montluc<sup>34</sup> qui se distingua tout particulièrement, dans son combat contre les protestants de Guyenne et de Gascogne, par le siège « sanglant » de Mont-de-Marsan. Dès les premiers combats on peut supposer que les faubourgs furent détruits.

Par la suite, pendant treize ans (de 1576 à 1589), la Guyenne fut une des régions la plus marquée par ces conflits. D'une part elle faisait partie du royaume de France sous l'autorité de son roi catholique Henri III et, d'autre part, elle était gouvernée par Henri de Navarre de confession protestante. C'est pourquoi toutes les actions politiques et religieuses menées en Gascogne par Henri de Navarre furent contrecarrées par les lieutenants d'Henri III de France.

Au milieu de cette tourmente Mont-de-Marsan fut une des villes de Gascogne la plus convoitée, une des places dont Henri de Navarre tenait le plus à assurer le contrôle. C'est pourquoi, en 1577, il reprit Mont-de-Marsan aux catholiques. Déjà incendié en 1561 par un capitaine protestant qui craignait qu'il ne servit de fort pour un parti ennemi, le couvent des Clarisses fut rasé.

Malgré tout, dans un esprit de conciliation Henri de Navarre réunit en mars 1577 les membres du Corps de ville et les « principaux habitants » de la ville dans la maison commune<sup>35</sup>. Les différents partis décidèrent que « *tous les habitants s'aimeront et se secourront l'un et l'autre, et s'accordent dès à présent à défendre la ville contre tous ceux qui la voudrait envahir et surprendre* » ; la seule garnison autorisée étant « *celle qui est ordonnée de présent au-dedans du château de Nolibos. Ains garderont soigneusement, tant de jour que de nuit, leur ville sous l'obéissance du roi et du roi de Navarre* » : catholiques et réformés se promirent une protection mutuelle.

Mont-de-Marsan devenue pièce maîtresse dans la partie diplomatique, apparut plus que jamais comme un enjeu âprement disputé.

En 1580, les villes voisines comme Dax, Tartas et Saint-Sever où dominaient les catholiques virent dans Mont-de-Marsan « *un des boulevard de la Réforme* ». Aussi Bertrand de Poyanne, gouverneur de Dax et principal chef des catholiques en Gascogne landaise, décida de reprendre Mont-de-Marsan ce qu'il parvint à faire grâce à des complicités à

**Ils ont dit**

« Et vous prie vous souvenir que le seneschal de Marssan a esté envoyé par commandement et par commission du Roy et du Roy de Navarre au Mont de Marsan, tant pour pugnir les séditieulx et mutins que aussi ceulx qui sans l'auctorité de Leurs Magestés s'estoient saisiz de la dite ville et faict beaucoup d'aultres

l'intérieur de la place. Devenu gouverneur de la ville, il y entreprit la démolition du château et de quelques ouvrages fortifiés, ce qui provoqua les vives protestations du roi de Navarre.

Depuis l'édit de Fleix qui accordait aux protestants la restitution de quelques places fortes disputées, le royaume était en principe en paix.

Cependant, à Mont-de-Marsan, les catholiques n'admirent pas d'avoir à céder ce qu'ils avaient conquis et la ville n'ouvrit pas ses portes au roi de Navarre. Malgré les plaintes répétées du gouverneur de Guyenne, Henri III de France fit la sourde oreille. Cette attitude justifia aux yeux d'Henri de Navarre l'emploi des armes. Ce fut ainsi, que dans le plus grand secret, il prépara, en 1583, l'attaque de Mont-de-Marsan. Facilitée par des complicités locales, l'entreprise fut couronnée de succès. A nouveau maître de Mont-de-Marsan, Henri de Navarre s'y comporta en homme de paix et n'exerça aucune représailles.

<sup>34</sup> Maréchal au service du roi Charles IX.

<sup>35</sup> Institution ancêtre de la Mairie actuelle. Actuelle bibliothèque municipale, place Charles-De-Gaulle.

Pendant des années, un jeu subtil où se mêlèrent intrigues politiques et intrigues de cour se joua entre Henri III de France et Henri de Navarre. En 1585, les catholiques influencèrent suffisamment le roi de France pour arriver à le convaincre de rompre avec Henri de Navarre (pourtant devenu depuis 1584 l'héritier de la couronne de France). Obstiné dans sa foi protestante, Henri de Navarre fut déchu de ses droits à la couronne par Henri III et excommunié par le pape Sixte-Quint.

Dans ces temps peu favorables et hors du Béarn, la capitale de la vicomté du Marsan où il comptait des fidèles et où il fit renforcer la garnison, fut pour Henri de Navarre un refuge sûr. En 1587, il quitta Mont-de-Marsan pour son dernier combat à la conquête de la couronne de France et devint, à la mort d'Henri III en 1589, Henri IV de France. Il ne revint jamais en Gascogne et abjura solennellement le protestantisme en juillet 1593.

Les événements qui eurent lieu à Mont-de-Marsan durant les guerres de religions eurent un rôle local mais aussi national. Par exemple, dans une lettre du 29 janvier 1584 adressée à la reine mère Catherine de Médicis, le maréchal de Matignon, stationné à Bordeaux, s'inquiétait « *que le roy de Navarre a fait renforcer les garnisons du Mont-de-Marsan..., qui est chose de très mauvais présage* »<sup>36</sup>.

Tout au long du conflit, les deux partis se signalèrent par leurs excès dans la capitale de la vicomté de Marsan : les protestants saccagèrent le couvent des Clarisses alors que les catholiques se vengèrent en pendant plusieurs Réformés.

La ville, qui joua un rôle important dans ces luttes, fut fortement marquée : le couvent des Clarisses, rasé par les Réformés fut reconstruit ;

des fortifications furent détruites par les Catholiques alors qu'Henri de Navarre les renforça grâce à l'édification des Tenailles et la mise en eau des fossés... Les habitants furent divisés et en 1621 une échauffourée entre Réformés et Catholiques eut encore lieu.

#### **Ils ont dit**

« Après mon départ de Bazas, je trouvai d'abord Mont-de-Marsan sur mon chemin ; ce collège n'est certes pas nombreux ; il ne se recommande ni par l'ampleur et la beauté des bâtiments, ni par la profusion de ses revenus et de ses

## **■ LES ÉCOLES CONGRÉGANISTES**

Au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, Charles-François d'Anglure de Bourlémont, évêque d'Aire, donna son approbation au projet présenté par les jurats de Mont-de-Marsan pour la fondation d'un collège.

Aucun document ne permet d'affirmer l'existence d'un collège à Mont-de-Marsan avant l'arrivée des Barnabites<sup>37</sup>. Ces religieux missionnaires se firent connaître dans la région par leur prédication. En 1631, ils prirent en charge le collège de Dax. C'est ce dernier établissement qui fut nommément cité comme modèle dans le contrat<sup>38</sup> par lequel, le 20 septembre 1656, la ville de Mont-de-Marsan fonda son collège en le confiant aux Barnabites<sup>39</sup>. Ceux-ci devaient assurer toutes les classes depuis la cinquième jusqu'à la

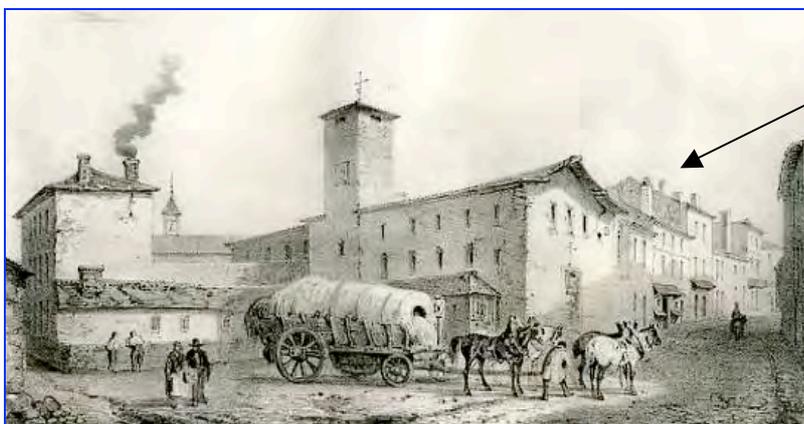
<sup>36</sup> *Archives Historiques du département de la Gironde*, Tome 14, 1873. Selon cette source ce document se trouvait à la Bibliothèque nationale, Manuscrits : fonds français, vol. 15567, p. 68.

<sup>37</sup> En 1533, les Barnabites de Saint Paul, furent institués à Milan, sous le nom de Congrégation des Clercs réguliers, par Jacques Antoine Morigia, à la sollicitation de Serazin Firman. Clément VII approuva cette Congrégation qui fait une particulière profession de former la vie des Chrétiens sur la doctrine des Epîtres de Saint Paul. Comme ils s'établirent premièrement dans l'Eglise de Saint Barnabé de Milan, ils ont été nommés Barnabites.

<sup>38</sup> Des lettres patentes de Louis XIV approuvent le contrat en mai 1658.

<sup>39</sup> Archives des Landes : H 166. Archives de Mont-de-Marsan : BB1.

philosophie (les classes de grammaire pouvant être tenues par des séculiers) et faire le catéchisme. En contrepartie la ville devait leur fournir un local meublé avec une chapelle et une rente annuelle de 2400 livres.



Bâtiments où les Barnabites tenaient leur collège (à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville et de la place du Général-Leclerc)

Peu après l'implantation des Barnabites, un établissement de la communauté religieuse des Ursulines vit le jour à Mont-de-Marsan. Il fut en activité tout au long des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Les Ursulines<sup>40</sup>, appelées à l'origine « la Compagnie de Sainte-Ursule », se consacraient à l'instruction et l'éducation des jeunes filles. En 1638, les magistrats municipaux de Mont-de-Marsan appelèrent à cet effet quatre religieuses du couvent de Saint-Sever. Dans cet établissement, l'enseignement était gratuit pour les plus démunies. Le site du couvent des Ursulines, abandonné sous la Révolution, est aujourd'hui occupé par le Tribunal et l'ancienne caserne de gendarmerie<sup>41</sup>. Les Ursulines revinrent à Mont-de-Marsan en 1915 et s'installèrent à Saint-Jean-d'Août<sup>42</sup>.

La loi Guizot de 1833 créa pour les filles un enseignement public et les congréganistes, que les révolutionnaires avaient chassés, réinvestirent le terrain. Très importante au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'école congréganiste subit les effets de la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Avant cette date, en 1885, les congrégations enseignantes de Mont-de-Marsan étaient : les filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, les filles de la croix de Saint-André<sup>43</sup>, les sœurs de la Sainte Famille<sup>44</sup>.

C'étaient surtout les filles de bonnes familles qui fréquentaient ces écoles où était dispensée une éducation propre à former le caractère de la future femme obéissante à son époux et capable de



Missionnat Jeanne d'ARC, RUE DU COUVENT, MONT-DE-MARSAN.  
5 — Chapelle.

<sup>40</sup> Ordre catholique fondé en 1535 à Brescia Merici. Elles se placent sous la protection IV<sup>ème</sup> siècle.

<sup>41</sup> Actuelle maison des associations René Lu

<sup>42</sup> Chemin de Thore.

<sup>43</sup> Installées à Saint-Jean-d'Août par l'abbé le 12 février 1872.

<sup>44</sup> Installées dans la rue du Couvent de 183 appelées sœurs de N.D. de Lorette.

perpétrer l'esprit religieux à ses enfants. Mais on trouvait aussi des fillettes plus pauvres, quasiment indigentes, dont les parents, pourtant, payaient la scolarité. La séparation ruina presque totalement cet enseignement et la majorité des écoles fermèrent. Les établissements catholiques furent comptés parmi les institutions privées et les prêtres comme les religieuses durent « quitter l'habit » pour y enseigner.

On trouvait aussi à Mont-de-Marsan un autre ordre congréganiste : l'ordre des Dominicaines<sup>45</sup>. Habituellement les religieuses de cet ordre se consacraient à l'enseignement ou à la vie contemplative. Celles de la maison de Mont-de-Marsan<sup>46</sup>, installées en 1875 par l'abbé Malet dans une maison de la rue Maubec, étaient employées comme gardes-malades dans les familles.

## Zoom sur ...

### L'OUVROIR SAINT-VINCENT

L'histoire du façonnement du site actuel, débute en 1881, lorsque Antoine Lacaze et son épouse Marie-Jenny Dablance, vendent ce terrain flanquant la caserne à l'est, au baron et à la baronne de Sailhas. En 1886, Catherine de Junca, veuve de Jean-Baptiste de Sailhas, revend à Jean-Augustin Froment, archiprêtre de la paroisse de Mont-de-Marsan, « *un jardin... attendant à la caserne Lacaze, confrontant du nord au jardin de Madame Lagardère, et à une petite rue dite de Mont-Revel, du levant au jardin Lacomme, du midi au terrains appartenant à la Ville de Mont-de-Marsan, du couchant à la caserne Lacaze et à la place Pujolin sur laquelle le dit jardin à son entrée, et à maisons de divers* ».

C'est entre mars 1886 et décembre 1898 qu'est construit le premier bâtiment, situé le plus au nord et donnant en retour d'angle sur l'actuelle rue Jeanne-d'Albret. Il abrite l'« Ouvroir<sup>47</sup> Saint-Vincent de Paul » (École Saint-Vincent) atelier chrétien placé sous la direction des Filles de la Charité et réservé



<sup>45</sup> Ordre fondé en 1206. Les sœurs de Mont-de-Marsan sont issues de la congrégation des sœurs dominicaines de Sainte Catherine de Sienna d'Auch. Cette congrégation, créée à Albi au début du XIX<sup>ème</sup> siècle est affiliée à l'ordre des Dominicaines à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette congrégation regroupait au départ des gardes-malades qui officiaient dans les familles et dans les cliniques. Par la suite ces gardes-malades deviendront des sœurs infirmières.

<sup>46</sup> Le 14 septembre 1875, est prise la décision de fonder la maison de Mont-de-Marsan avec Mère Rose, Sœur Marie Louise, Sœur Eulalie, Sœur Marie Cécile et Sœur Félicité.

<sup>47</sup> Lieu où l'on se rassemble, dans une communauté de femmes ou dans un couvent, notamment pour effectuer des travaux d'aiguille.

à l'éducation des jeunes filles (leçons de couture, de lingerie, de coupe et de repassage). L'effectif est alors de 32 élèves.

En 1909, le curé archiprêtre de la Madeleine Jean-Augustin Froment réalise un apport d'immeuble pour la constitution de l'« *Association d'Instruction, d'Éducation et de Développement Physique, Intellectuel et Moral de la Jeunesse de Mont-de-Marsan* », lequel apport consiste en « *bâtiments divers aménagés... pour écoles, logements d'instituteurs, cours de récréations et décharges, jardins et autres dépendances... confrontant du nord à l'ancien jardin Devert et petite rue Mont-Revel, du levant à ancien jardin Lacome, du midi à terrain et à bâtiment appartenant à la Ville de Mont-de-Marsan et encore à jardin Lacome, du couchant à place Pujolin*. Plusieurs bâtiments ont ainsi été ajoutés à la construction initiale.

En 1927, Sœur Marguerite Ilhe fonde un patronage et une bibliothèque, et reprend l'Ouvroir Saint-Vincent, devenu plus tard Foyer de la Jeune Fille (cours de couture, broderie, cuisine repassage) attenant à l'ancienne École Saint-Vincent.

